

Frédéric Lefebvre-Naré - MoDem Val d'Oise
Contribution sur le chapitre I "Valeurs de société"
Article 1-2 "République"

Proposition d'amendement :

"Nous sommes Républicains. Pour nous l'identité de la France comme État est d'être un bien public, une *res publica*, dont chaque Français est chargé à égalité, citoyen actif et responsable."

Au lieu de :

Nous privilégions l'acception fondamentale du mot République, respublica, la chose publique, le bien public, dans la mesure où nous estimons que chaque citoyen doit participer à la vie de la nation de façon active et responsable. ...

Motivation :

L'amorce de phrase du texte actuel semble sous-entendre une opposition avec d'autres conceptions de la République, voire une sympathie monarchiste, dont l'article n'est pourtant pas porteur.